



vie professionnelle

Vie pro

Rendez-vous à la Biennale !

HorsLesMurs est partenaire de la Biennale Internationale des Arts du Cirque 2015
Tous les détails sur www.horslesmurs.fr

[RENCONTRES]

Quelle politique culturelle de territoire pour les arts du cirque ?

VENDREDI 6 FÉVRIER 2015, 15H

Rencontre proposée par le groupe de concertation d'élus et de professionnels sur les arts du cirque, créé le 23 octobre 2014 par la FNCC, Territoires de cirque, le SCC et HorsLesMurs.

Financements croisés, privés/publics

SAMEDI 7 FÉVRIER 2015, 9H30

Stratégies de recherche, montage de dossiers de financements croisés, bonnes pratiques et écueils à éviter : étude de cas de festivals internationaux et de financements privés en France.

Comment construire des co-productions à l'international ?

DIMANCHE 8 FÉVRIER 2015, 9H30

Recherche et choix des partenaires, modalités de mutualisation, opportunités de développement, écueils à identifier... à travers plusieurs études de cas.

[FORMATION]

Le cirque contemporain, des univers artistiques en pleine expansion !
Les esthétiques :

panorama, contexte, exercice critique

MERCREDI 11 ET JEUDI 12 FÉVRIER 2015, AU MUCEM

> Eclairage de la création contemporaine, de ses caractéristiques et tendances, mêlant approche historique et étude d'extraits de spectacles récents.

> Mise en contexte de la création : les conditions de la création, de la production et de la diffusion, le travail sous chapiteau et l'itinérance, le contexte institutionnel (politiques, structuration professionnelle, interlocuteurs).

> Introduction à l'exercice critique, à partir de deux spectacles proposés le 11 février au soir.

En partenariat avec l'Arcade, en collaboration avec la FNCC, le SCC et Territoires de cirque.

Plus d'infos : www.horslesmurs.fr, rubrique Conseil & Formation
Contact : Gentine Guillot, [gentiane.guillot@horslesmurs.fr](mailto:gentine.guillot@horslesmurs.fr)

Itinérance artistique et chapiteaux

HorsLesMurs a lancé en janvier 2014 un chantier « Itinérance artistique et chapiteaux » : il s'agissait de reprendre une réflexion partagée – à caractère opérationnel – sur les enjeux liés à l'itinérance et au chapiteau, qu'il s'agit de soutenir à la fois comme modalité / contexte d'expression artistique, et comme outil et moyen d'accès à des publics et des territoires spécifiques.

Le champ concerné est celui des chapiteaux et de l'itinérance artistique, incluant en cela le cirque et le spectacle vivant, les chapiteaux et autres structures itinérantes ainsi que les espaces permettant de les accueillir.

Un groupe de travail a été ainsi constitué, formé de structures représentatives ou institutionnelles et organisations professionnelles des secteurs « cirque et itinérances artistiques » : le Centre international des théâtres itinérants (CITI), la Fédération française des écoles de cirque (FFEC), la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), HorsLesMurs, la Direction générale de la création artistique (DCGA) du ministère de la Culture, le Syndicat du Cirque de Création (SCC) et Territoires de Cirque. Parmi les nombreuses thématiques de travail identifiées, deux ont fait l'objet de la constitution d'un atelier dédié.

L'ATELIER « CHARTE »

Le groupe de travail a décidé de réactiver la réflexion sur la charte de 2001 « Droit de cité pour le cirque ». L'objectif sera d'en répertorier les limites, d'identifier les enjeux à l'oeuvre et de concevoir collectivement les améliorations ou déclinaisons possibles.

Se sont joints à l'Atelier Charte le ministère de l'Intérieur, le Commissariat général à l'égalité des territoires, la Fédération nationale des arts de la rue, ainsi que des cirques traditionnels. La première réunion a ainsi entériné le lancement d'une version 2 de la Charte Droit de cité pour le cirque, substituée Charte d'accueil des chapiteaux de cirque et autres structures de spectacle itinérantes. Dans une approche privilégiant la pédagogie, l'intelligibilité, deux documents distincts seront élaborés :

- > un document à destination des élus, généraliste, porteur d'un engagement moral, politique : la charte.
- > un outil méthodologique, à l'attention des responsables techniques et comportant des repères réglementaires : le guide.

L'ATELIER « LIVRE BLANC »

Les membres participant à l'atelier forment l'hypothèse qu'il existe aujourd'hui une nouvelle actualité pour les formes itinérantes : comme objet artistique d'une part et comme outil de démocratisation culturelle d'autre part. Pourtant des freins à l'itinérance agissent puissamment, qu'il s'agit d'analyser et comprendre. L'atelier se propose d'auditionner des personnalités du secteur ou hors secteur, apportant leurs éclairages sur les métamorphoses récentes du paysage urbain français, enrichissant les points de vue (élus, urbanistes, professionnels, personnalités du cirque traditionnel...). Avec pour objectif, au moyen d'une réflexion collaborative, d'alimenter un « Livre blanc », somme des attendus du groupe de travail et de propositions opérationnelles.

Les deux ateliers sont amenés à se poursuivre et se développer en 2015, et feront l'objet de comptes rendus sur www.horslesmurs.fr, rubrique Conseil & Formation puis Accueil des chapiteaux.

Coordination : Gentine Guillot, [gentiane.guillot@horslesmurs.fr](mailto:gentine.guillot@horslesmurs.fr)